

## QUELQUES INFORMATIONS CHIFFRÉES

Cette formation a déjà été suivie par nombre stagiaires.  
L'évaluation de leur satisfaction se monte à nombre %.  
(taux de retour de l'enquête : nombre %)  
Le taux d'obtention des diplômes (objectifs atteints) est de nombre %.  
Le taux de poursuite d'études est de nombre %.  
Le taux d'interruption en cours de formation est de nombre en %.  
Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné à la suite des formations dispensées est de nombre %.  
Le taux de la valeur ajoutée de l'établissement est de nombre %.

✓ **Public :**  
Postulants agents de sécurité incendie dans les ERP et IGH

✓ **Prérequis :**  
Aptitude physique (validée par un certificat médical)  
• Bonne maîtrise de la langue française.  
• Capacité à rédiger une main courante  
• Présenter un certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail) en cours de validité  
• Présenter une attestation justifiant la capacité ERP2, SSIAP 2 OU IGH2  
• Se justifier de l'exercice de l'emploi de chef d'équipe de service de sécurité incendie pendant 3 ans ou plus dans une structure répondant à la réglementation incendie du code du travail ou d'un diplôme

✓ **Durée :**

216 heures

✓ **Effectifs :**

12 & 15 apprenants



## Contenu

- 1 - Le feu et ses conséquences
  - Séquence 1 - Le feu
  - Séquence 2 - Comportement au feu
  - Séquence 3 - Mise en œuvre des moyens d'extinction
- 2 - Sécurité incendie et les bâtiments
  - Séquence 1 - Matériaux de construction
  - Séquence 2 - Étude de plans
  - Séquence 3 - Outils d'analyse
- 3 - Réglementation incendie
  - Séquence 1 - Organisation générale de la réglementation
  - Séquence 2 - Classement des bâtiments
  - Séquence 3 - Dispositions constructives et techniques
  - Séquence 4 - Moyen de secours
  - Séquence 5 - Visites
  - Séquence 6 - Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapés
- 4 - Gestion des risques
  - Séquence 1 - Analyse des risques
  - Séquence 2 - Réalisation des travaux de sécurité
  - Séquence 3 - Documents administratifs
- 5 - Conseil au Chef d'établissement
  - Séquence 1 - Information de la hiérarchie
  - Séquence 2 - Veille réglementaire
- 6 - Correspondant des commissions de sécurité
  - Séquence 1 - Commissions de sécurité
- 7 - Le management de l'équipe de sécurité
  - Séquence 1 - Organiser le service
  - Séquence 2 - Exercer la fonction d'encadrement
  - Séquence 3 - Notions de droit du travail
  - Séquence 4 - Notions de droit civil et pénal
- 8 - Le budget du service de sécurité
  - Séquence 1 - Suivi budgétaire du service
  - Séquence 2 - Fonction achat
  - Séquence 3 - Fonction maintenance

## Objectifs

Acquérir des connaissances réglementaires et managériales nécessaires afin de pouvoir diriger un service de sécurité qui sera chargé d'assurer l'intégrité des personnes et des biens dans les (ERP) et (IGH).

## Modalités et délais d'accès

- A la réception de la fiche d'inscription, nous vous contacterons pour vous confirmer votre inscription et une convention de formation professionnelle, établie selon les textes en vigueur, vous sera adressée en double exemplaire dont un à nous retourner signé.
  - Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait jugé pédagogiquement insuffisant, le Centre de Formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session.
- Le délai d'annulation est toutefois limité à 15 jours avant la date prévue de commencement de la formation.
- Les places étant limitées nous vous conseillons de nous retourner ce formulaire d'inscription au plus vite.

## Démarches pédagogiques

Suivi des dossiers

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Une responsable pédagogique
- Formateur avec une expérience

## Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel Alternance entre apports théoriques en formation et mises en situation pratiques

## Outils pédagogiques

- Système de sécurité incendie de catégorie A (CMSI et SMSI)
- Dispositifs actionnés de sécurité (désenfumage, compartimentage, alarme)
  - Extincteurs de tous les types
  - Foyers générateurs de feu pour exercice pratique
  - Défibrillateurs semi-automatiques (DSA)
  - Mannequins adulte, enfant et nourrisson
  - Émetteurs-récepteurs
  - PTI fonction DATI
  - Téléphones
  - Contrôleurs et pointeaux de ronde
  - Mains courantes manuscrites et informatiques

## Supports pédagogiques

Sur papier ou sur clé USB

## Éléments matériels de la formation

- Salle de formation : table chaise, écran
- Équipements divers mis à disposition : ordinateur avec connexion
- Documentation : Support

## Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

<p><b>Suivi :</b></p> <p>Un livret de stagiaire fourni à l'entrée de la formation avec une partie concernant l'évaluation des stagiaires et leurs progressions. Ce livret est rempli avec le formateur journalièrement, avec reprise des points de manière collective ou individuelle des points posant difficultés.</p> <p>- QCM, QCU, Mise en pratique</p>	<p><b>Évaluation :</b></p> <p>Pendant la formation : QCM, QCU, mise en pratique  Pendant l'examen : Evaluation théorique et pratique  Epreuve écrite 1 : QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme  Epreuve écrite 2 : Rédaction d'une notice technique de sécurité, à partir de plans portant sur un groupement d'établissement non isolés de 1er catégorie ou 2e catégorie  Epreuve orale :  Jury : art.9 de l'arrêté du 2 Mai 2005</p> <p><b>Validation :</b></p> <p>Après avis favorable, attestation remise au participant de réussite puis son diplôme délivré par un jury.</p>
--	---

<p><a href="http://www.oif-formation.fr/">http://www.oif-formation.fr/</a> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme</li> <li>• Taux de participation</li> <li>• Taux de satisfaction</li> <li>• Taux d'abandon</li> </ul>	<p>Equivalences,  passerelles RS5643 - Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 3  - France Compétences (francecompetences.fr)</p> <p>Suites de parcours  RS5643 - Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 3 - France Compétences (francecompetences.fr)</p>
---	---

## Accessibilité aux PSH

Les personnes se trouvant dans une situation de handicap et qui nécessitent une adaptation technique, matérielle ou pédagogique doivent prendre contact avec le centre avant de s'inscrire. Cela afin d'étudier la faisabilité du projet de formation ainsi que les modalités à mettre en œuvre pour un accueil optimal.